

VILLE D'ISTRES

CONSEIL DE QUARTIER ENTRESSEN DU 15 NOVEMBRE 2017

La séance est ouverte dans les formes réglementaires à 18 heures 08, sous la présidence de Madame Céline Tramontin, Adjointe au Maire d'Istres.

Mme TRAMONTIN.- Mesdames et Messieurs, bonsoir. Merci d'être présents pour ce Conseil de quartier d'Entressen. J'excuse en préambule l'absence de M. le maire qui est retenu par le Conseil de Territoire sur des dossiers importants qui ne pouvaient souffrir de retard. Nous allons commencer ce Conseil de quartier en procédant à l'appel.

(M. Trielli procède à l'appel des Conseillers de quartier.)

I. COMMUNICATIONS

o Jeunesse

• Rentrée scolaire 2017 – Semaine de 4 jours

Mme TRAMONTIN.- Nous allons démarrer ce Conseil de quartier par les communications. La première communication concerne la rentrée scolaire. Comme vous le savez tous, le gouvernement a donné la possibilité aux Communes de modifier leurs rythmes scolaires. La Ville d'Istres a décidé de mettre en place une grande campagne de communication et de participation à l'intention des enseignants et des parents d'élèves pour avoir leur sentiment sur les nouveaux rythmes scolaires. À 72 % des parents d'élèves et 92 % des enseignants, il a été décidé de retourner à la semaine de 4 jours. Par conséquent, les services de la Ville ont travaillé tout l'été, pendant que nous étions en vacances, pour que le retour à la semaine de 4 jours puisse se faire dans les meilleures conditions. Outre le rythme de l'enfant, cela modifie les activités périscolaires qui étaient engagées sur l'ancien modèle. Sachant que les enfants sont de nouveau accueillis de 7h30 à 18h aux écoles, les activités périscolaires ont été mises en place, et la nouveauté de l'année, en termes de scolarité, c'est que les tablettes ont fait leur arrivée pour tous les élèves dans les écoles.

Je vais laisser le Directeur du service Éducation Enfance vous donner plus de renseignements sur la rentrée scolaire, cette arrivée des tablettes et le Plan numérique dans les écoles.

M. ZOPPIS.- Je crois que vous avez balayé l'ensemble de l'actualité scolaire. Je vais simplement présenter quelques chiffres pour donner la vision. D'abord, sur l'école La Buissonnière, car c'est une école qui a subi une fermeture de classe de la part de l'Éducation nationale. Il y a 5 classes pour 151 élèves inscrits. C'est une moyenne haute, mais c'est une moyenne d'encadrement de 30 élèves par classe qui est dans la moyenne générale du département. En ce qui concerne l'école élémentaire La Clé des Champs, il y a 285 enfants pour 11 classes. Nous sommes aussi placés dans la moyenne départementale d'encadrement.

Ensuite, ce retour à la semaine de 4 jours est un projet que nous savions faire avant 2013. Les centres aérés se sont remis en place avec tout l'encadrement, les personnels et les professionnels de l'animation ont été mis à nouveau à contribution. C'est un retour, mais c'est aussi la possibilité de s'appuyer sur l'expérience que nous avons accumulée avec la mise en place des TAP, anciennement. Nous suivons cela de manière régulière.

Sur le numérique, il y a Mme Caste, Directrice des systèmes d'information (DSI), qui a suivi le projet. Vous pouvez noter que c'est une tablette incassable.

• Le numérique dans les écoles

Mme CASTE.- Ce sont des tablettes spécifiques, c'est du matériel incassable fait pour les enfants. Il est important de le dire. Dans les salles informatiques, les vieux ordinateurs qui s'y trouvaient au départ ont été enlevés, on y a mis du mobilier adapté pour les enfants. Dans cette salle, ils ont 14 tablettes, un vidéoprojecteur interactif et tactile, ils peuvent écrire avec leur doigt. Les enseignants ont été formés par Mme l'Inspectrice et son équipe, et en même temps, avec un accompagnement de la Mairie. On va recommencer ces accompagnements pour qu'ils puissent bien s'en servir. C'est un projet de 180 000 € sur la ville, 13 groupes scolaires ont été équipés.

Mme TRAMONTIN.- Merci, Madame Caste. Si vous avez des questions, Bruno Zoppis et Sophie Caste se tiennent à votre disposition.

• Le parc Dinausor'Istres

Mme TRAMONTIN.- Vous avez pu voir, début juillet, l'inauguration de ce parc qui a fait sensation sur la commune et hors commune, puisque l'on en parle beaucoup aux alentours. Depuis l'ouverture, le premier week-end de juillet, plusieurs milliers de personnes ont découvert le parc Dinausor'Istres. Je vais laisser la parole à Mme Imbert-Caponi qui va vous donner la genèse de ce parc.

Mme IMBERT-CAPONI.- Dinausor'Istres est un parc qui se trouve derrière Le Castellan, je pense que vous en avez sûrement entendu parler. Cela a été quelque chose d'extraordinaire. Au niveau de l'Office de tourisme, on a eu énormément de visiteurs. Ce qui est intéressant avec ce parc c'est que l'on a eu beaucoup de gens qui n'étaient pas venus auparavant à Istres et qui, par le biais de Dinausor'Istres, y sont venus. Une personne sur deux déclare avoir envie de revenir sur la ville pour revisiter. En fait, généralement, 90 % des personnes déclarent vouloir revenir sur le parc Dinausor'Istres. Ce qui est intéressant aussi au niveau de l'attractivité auprès des commerces, c'est qu'une personne sur deux qui a visité ce parc va venir en centre-ville ou est allée en centre-ville. Cela a drainé énormément de flux et généré des demandes prioritaires au niveau de l'Office de tourisme cet été. Cela a eu un grand et vif succès. Nous avons organisé des visites avec un paléontologue. Toutes les classes et les centres aérés –je me tourne vers Bruno Zoppis– ont bénéficié de visites accompagnées de paléontologues pour avoir un encadrement de qualité. Ces visites se sont poursuivies avec les centres de loisirs, pendant les vacances de la Toussaint.

Mme TRAMONTIN.- C'est une belle initiative pour favoriser le tourisme. Je vais laisser la parole à M. Trielli.

M. TRIELLI.- Ce parc Dinausor'Istres est une belle initiative. J'y suis allé deux fois, je pense que je n'ai pas raté un seul dinosaure. Cela étant dit, je voulais évoquer un point par rapport à la sécurité. Quand on monte le sentier, sur la droite, il y a un danger potentiel. Je m'en suis aperçu, car étant enseignant, j'ai pensé qu'il fallait réagir. Il faudrait une protection pour les petits. Je voyais des mamans regarder le paysage, mais les petits vont partout, il risque d'y avoir un danger à ce niveau. On ne sait jamais, mais j'espère que non. C'est la raison pour laquelle je voulais en parler.

Mme TRAMONTIN.- A priori, ce sont des choses qui ont déjà été transmises. Vous n'êtes pas le seul, Monsieur Trielli, rassurez-vous, les services ont pris en considération ces problématiques de sécurité éventuelles qui pourraient se poser. On sera rapidement amené à faire le nécessaire pour mettre le site complètement en sécurité.

Je passe la parole à Mme Joulia qui va nous parler de Marseille Provence 2018.

○ **Marseille Provence 2018**

Mme JOULIA.- Vous vous souvenez qu'en 2013 le territoire avait été « Capitale européenne de la culture ». Devant le succès de cette opération et les retombées extrêmement positives, en termes d'économie, de tourisme, de dynamisme, pour Marseille et tout le territoire, puisqu'à l'époque c'était bien Marseille Provence, comme cela avait été le cas pour Lille quand ils avaient été « Capitale européenne » en 2004, le monde économique s'est saisi de ce projet pour imaginer un prolongement. Cela n'a pas la même envergure financière, ni le même nombre de salariés qui vont travailler pour MP 18, mais c'est une opération qui a l'avantage de fédérer les collectivités et les équipes artistiques.

Nous avons souhaité à nouveau participer à cette aventure, d'autant plus que le thème de cette édition MP 2018 est « *Quel amour !* ». Je vous montre le logo, avec la pince à linge qui est un clin d'œil sur laquelle il est noté « *J'en pince pour toi* », « *J'en pince pour vous* », « *J'en pince pour l'art* » ou « *J'en pince pour ma famille* ». On peut le décliner comme on veut. Vous l'aurez deviné peut-être, le jour d'ouverture pour « *Quel amour !* » est le 14 février, le jour de la Saint-Valentin. Pour cette journée d'ouverture, la priorité va être donnée aux enfants, d'autant plus que le lendemain il va y avoir un focus dans toutes les écoles, puisque Marseille Provence 2018 a fait appel aux créateurs les plus célèbres de la région pour créer une mallette pédagogique. Cette mallette pédagogique va certainement arriver dans chaque classe entre le 15 et le 20 novembre. Chaque classe du département aura une mallette pédagogique, qui sera la même pour tous, avec à l'intérieur de petits éléments pour travailler sur une chanson, sur une musique... Il y a le Directeur du Festival d'art lyrique d'Aix-en-Provence, Macha Makeïeff, la Directrice de La Criée, Vasarely a fait quelque chose au niveau de l'art, Angelin Preljocaj a fait quelque chose au niveau de la danse.

Les enseignants vont avoir des journées de formation pour pouvoir choisir quelque chose à l'intérieur de la mallette. Je pense qu'ils ne pourront pas tout faire, c'est trop riche. Au niveau de l'Éducation nationale, je pense qu'il va y avoir au moins un élément choisi, par l'IEP ou par l'Inspection académique, pour faire une unité. Par conséquent, le lendemain de l'ouverture, le 15, tout se passera dans les écoles. Je pense que ce jour-là elles pourront éventuellement être ouvertes, afin de pouvoir voir dans chaque école ce qu'ils font, au moins pour les représentants élus. Mais, cette année, il est important que le Recteur et l'Inspecteur d'Académie aient signé en même temps que tous les acteurs du Conseil d'administration de Marseille Provence 2018, dans lequel nous siégeons.

Pour finir sur l'ouverture, les 17 et 18, ce sera le grand week-end d'ouverture avec une manifestation qui s'appelle « *Le grand baiser* ». Vous avez peut-être en tête une photo de Doisneau qui s'appelle « *Le baiser de l'Hôtel de Ville* ». C'est une photo en noir et blanc que Doisneau avait saisie comme ça, elle est magnifique. C'est en pensant à cela que l'on a imaginé qu'en même temps, dans toutes les villes, il pouvait y avoir « *Le grand baiser* » à ce moment-là, comme un moment de solidarité et d'amour qui illustre « *Quel amour !* », mais un baiser, et l'amour aussi d'ailleurs, dans une notion très large. Cela peut être l'affection d'un parent ou d'un grand-parent vis-à-vis de son petit enfant, l'affection que l'on a entre amis ou entre copains, l'amour-passion. Tout ce que l'on peut imaginer, l'amour de la nature, l'amour de l'art, la passion de l'automobile (ancienne, de préférence). On donne rendez-vous le 17 à 19h pour « *Le grand baiser* », un peu avant, pour ceux qui le souhaitent, sur l'esplanade Charles de Gaulle, et l'on immortalisera ce moment par une grande photo avec la complicité du Groupe F. Ils ne vont pas nous faire un grand feu d'artifice, mais ils vont accompagner ce moment de la photo avec des flammes.

Au niveau de la photo, si vous avez envie de participer à l'évènement MP 2018, sur le site, il y a un lien sur lequel vous pouvez envoyer vos photos illustrant « *Quel amour !* ». Il y a un certain nombre de photos, ils en reçoivent déjà beaucoup, c'est bien. Allez-y, pour qu'Istres soit bien représentée. Un certain nombre sera projeté en grand le soir, pendant l'animation du Groupe F. Pour le reste, on a le temps de se revoir.

La saison MP 2018 commence le 14 février et se termine fin août avec des manifestations : les mille et une nuits, le train bleu, et un évènement gastronomique. À bientôt pour de nouvelles aventures.

Mme TRAMONTIN.- Rendez-vous est pris auprès de Mme Joulia pour suivre toutes ces aventures pour tout public, autour du baiser.

- **Calendrier du déploiement au très haut débit**

Mme TRAMONTIN.- Vous avez peut-être dû voir fleurir sur Entressen quelques armoires dans certains quartiers, en vous demandant à quoi cela correspondait. M. Christophe Imbert, ici présent, va nous expliquer le pourquoi du comment. Si mes souvenirs sont bons, il y en a cinq déployées sur l'ensemble du hameau. Cela va nous faciliter la vie.

M. IMBERT.- Ce chantier de déploiement de la fibre optique que l'on appelle communément la FTTH (*Fiber To The Home*), c'est-à-dire la fibre jusqu'à votre domicile, est un chantier colossal. En effet, on parle de 2 000 km de fibre optique déployée d'ici 4 ans et 22 000 logements raccordables, donc éligibles. Pour vous donner une idée du déploiement de la fibre optique sur le hameau d'Entressen et pour vous décortiquer l'avancement, car c'est complexe, on a quatre étapes principales. La première étape principale consiste à déployer ce que l'on appelle communément dans le jargon « la dorsale », c'est en fait le transport. Ce sont les grosses artères principales. Ensuite il y a deux autres étapes, que l'on appelle « distribution 1 » et « distribution 2 », qui vont arriver jusqu'à l'intérieur de votre quartier. Actuellement, sur Entressen, la dorsale qui devait être terminée fin d'année a été terminée début novembre. C'est bien parce que l'on a quasiment deux mois d'avance, et l'on devait attaquer successivement la D1 et la D2, mais elles se font en même temps. Les équipes ont été triplées sur Entressen, c'est aussi une bonne nouvelle. Tout cela pour vous dire que l'on était parti sur juin 2018 pour les premiers logements éligibles à la fibre optique mais je viens d'avoir les aménageurs, ils m'ont annoncé mars 2018 sur Entressen. Mais on parle de mai 2018 sur Istres.

Tout le monde ne sera pas éligible en même temps. Je vais vous donner la différence entre être éligible et être raccordé. Un logement éligible, c'est une infrastructure de la fibre optique qui se situe devant son domicile, mais pour autant, il n'a pas le service de la fibre optique à très haut débit. À partir du moment où votre logement sera éligible à la fibre optique, il suffira simplement de consulter un FAI (Fournisseur d'Accès Internet), qui peut être Orange, SFR, Bouygues Télécom, Free ou Ozone, il y a un certain nombre de fournisseurs. À partir de ce moment-là, il va y avoir une offre commerciale, ils vont venir du regard le plus proche de votre domicile et vont rentrer dans votre domicile, car ils vont mettre une PTO directement chez vous (c'est un point de branchement optique) et là vous serez non plus éligibles mais raccordés à la fibre optique. Il est important de vous donner ces deux notions.

Sur Entressen, à partir du mois de mars, il y aura une cadence de 500 logements éligibles par mois. Cela veut dire que d'ici la fin de l'année, il y aura 5 000 logements éligibles sur Entressen et Istres. Cela veut dire qu'avant même la fin de l'année 2018, le hameau d'Entressen sera quasiment totalement éligible.

Quand on parle de déploiement de la fibre optique, il est important de souligner que ce n'est pas un déploiement à 100 % sur le territoire, car il y a des masses isolées, par exemple, où techniquement, il y aura des problématiques. Mais en attendant, tout ce que la technique pourra apporter, le logement pourra être éligible à un moment donné.

Par ailleurs, prochainement, concernant les aménageurs Orange et SFR, vous aurez la possibilité de consulter sur Internet où en est votre logement. Ce sera simple, ce sont des cryptogrammes. Vous aurez une situation 1 « *La fibre est dans votre ville* » ; la deuxième étape « *La fibre est dans votre quartier, dans votre rue* » ; ensuite « *La fibre est devant votre domicile* » ; et la dernière étape « *Vous êtes raccordé à la fibre optique* ». Ce sera intéressant, car vous pourrez suivre l'évolution des travaux à l'instant T.

Avant de terminer, par rapport à ce déploiement, on travaille de concert avec les deux aménageurs, mais on sera en incapacité de pouvoir vous indiquer « *Dans une semaine, dans 15 jours, ils vont pouvoir raccorder votre domicile* ». On a une idée générale du déploiement mais l'on ne pourra pas avoir une idée très précise du déploiement à l'instant T.

Je m'explique. Pas plus tard qu'hier matin, j'étais avec les équipes de sous-traitants des aménageurs qui ont rencontré des difficultés pour tirer la fibre. À un moment donné, ils ont été obligés d'utiliser d'autres cheminements. Cela perturbe le calendrier. Mais ce qui ne doit pas être perturbé, c'est un point d'orgue pour eux, c'est la commercialisation de 500 logements éligibles par mois. Ils ont une feuille de route et, pour les suivre régulièrement, je peux vous assurer que la cadence est maintenue, ils vont très vite. Il y a un aménageur qui a démarré en retard, il a quasiment rattrapé le retard. Cela va très vite.

Enfin, on parle tous de la fibre. Qu'est-ce que la fibre ? Si cela intéresse certains, je vous ai amené un échantillon. C'est un autre support technique pour transmettre des données, la différence c'est que les données sont multipliées par 100, voire par 1 000. On parle parfois de gigabits. Or, pour vous, pour la commercialisation, on parlera de 100 mégabits, ce qui est déjà énorme. Mais il faut savoir qu'il y a des transmissions entre nœuds de télécom qui se font entre 2, 3 et 4 gigabits. Ce sont des données extrêmement étendues. L'avantage de cette fibre optique c'est qu'il n'y a pas d'atténuation. Vous pouvez avoir un logement qui se situe à des kilomètres du nœud de raccordement, ne vous inquiétez pas sur ce point, contrairement aux réflexes que l'on aurait pu avoir avec le raccordement cuivre ou coax, là

vous n'aurez aucune atténuation dans ces installations. On met même des atténuateurs, justement parce que le signal est trop fort. On ne parle pas d'amplificateur, on parle d'atténuation, tellement les signaux sont forts. Ne vous préoccupez pas de cela, vous aurez bien la qualité de la fibre optique par rapport à cela.

Sur le coût, il y a deux choses. Concernant les aménageurs, pour la Commune cela représente zéro coût financier, il n'y a aucun investissement de la part de la Ville. Ensuite, quand votre logement sera éligible, à vous de contacter un fournisseur d'accès Internet et vous aurez à ce moment-là toutes les offres commerciales qui s'offriront à vous, avec les avantages et les inconvénients. A mon avis, on sera sur un montant à hauteur de 30 ou 40 € par mois, maximum.

Mme TRAMONTIN.- Merci, Monsieur Imbert, pour toutes ces précisions techniques.
Y a-t-il des questions sur ce déploiement du très haut débit ? (Pas d'observation.)
En tout cas, cela va arriver dans les semaines à venir.

○ **Déploiement du Plan communal de désherbage**

Mme TRAMONTIN.- La loi sur la transition énergétique a été adoptée au 1^{er} janvier 2017, elle a rendu l'interdiction de l'usage des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces publics. Cela concerne aussi la Ville d'Istres qui s'est engagée dans une démarche de diagnostic et d'aide à la décision pour protéger la ressource en eau. Pour ceux qui ne le savent pas, la protection de la ressource en eau est devenue officiellement, depuis hier soir, l'un de mes points d'attache, puisque j'ai été élue Présidente du SYMCRAU hier soir. Le SYMCRAU étant le Syndicat mixte de gestion de la nappe phréatique de La Crau. (Applaudissements.)

Pour rappel, la nappe phréatique de La Crau dessert en eau potable 270 000 habitants sur notre territoire, et en termes de superficie, elle est sur un bassin, un triangle, qui va d'Arles à Salon, jusqu'à Fos. C'est le territoire de la nappe phréatique de La Crau. La mission essentielle de ce syndicat est de protéger quantitativement et qualitativement l'eau qui nous arrive tous les jours au robinet et l'eau dont nos agriculteurs ont besoin pour arroser leurs prairies, etc. Mais je m'arrête, sinon je vais repartir sur le sujet, comme hier soir.

Ce n'est pas le sujet, mais c'est lié. En effet, dans le but de protéger cette ressource en eau et pour se mettre en conformité avec la loi, ce Plan communal de désherbage a vu le jour. Je vous laisse la parole, Monsieur Garcia.

M. GARCIA.- Merci pour l'introduction, Madame la Présidente du SYMCRAU. Je vais être un peu plus basique que mon prédécesseur, mais sur un sujet tout aussi important. Céline Tramontin en a fait le préalable, on s'engage effectivement dans un Plan communal de désherbage puisque c'est la loi sur la transition énergétique qui nous dicte cela. Comme sur Istres on est toujours ambitieux, notre ambition est d'obtenir le label national qui s'appelle « Terre saine ». « Terre saine », c'est notre capacité à pouvoir démontrer que sur le domaine public on est en zéro pesticide pendant un an. Pour l'instant, le législateur limite la réglementation à cela. Mais je ne tiens pas à vous rassurer, la loi va évoluer vers les privés qui devront aussi respecter cette loi, d'ici quelques mois, on ne sait pas encore quand. À ce moment-là, on aura vocation à venir vers vous et vous conseiller sur les produits alternatifs.

Pour mettre en place ce PCD (Plan Communal de Désherbage), après un appel d'offres, on s'est appuyé sur un expert qui s'appelle Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles (FREDON PACA). Il nous assiste en tant que maîtrise d'ouvrage et nous accompagne pour l'élaboration du plan communal de désherbage.

Comme l'a dit Céline Tramontin, l'objectif est important. Le PCD est un outil qui va nous permettre de modifier les pratiques de désherbage dans le respect de l'environnement, de la santé publique et de la ressource en eau.

Sans rentrer dans la technicité de la démarche de ce PCD, on va mettre en place un PGD (Plan de Gestion Différenciée) qui va permettre la mise en œuvre de ces nouvelles pratiques.

Aujourd'hui, nos objectifs sont pluriels. Premièrement, c'est de communiquer le plus largement possible. On le fait ici ce soir auprès de vous. Le maire est en train d'organiser avec nous une réunion pour le 19 décembre qui va être destinée préalablement aux Comités d'intérêt de quartier, aux associations de quartier, et à toute la sphère où la vocation est pédagogique. C'est de rentrer un peu plus en détail sur le Plan communal de désherbage. C'est d'expliquer et accompagner le changement des pratiques. Puisque, vous le verrez sur la réalité de vos allées, peut-être que l'herbe sera plus haute que d'habitude, mais c'est normal. Ce n'est pas pour conclure que les agents interviennent moins vite, c'est qu'il y a vraiment une démarche structurée. Mais l'on vous expliquera cela en temps et en heure. Puis l'on met en avant le savoir-faire des uns et des autres, l'objectif est également de fédérer.

Pour ce faire, on s'est doté de deux structures. Un COPIL (Comité de pilotage) –il y en a eu deux jusqu'à présent– qui est organisé en intégrant l'ensemble des services municipaux concernés, des élus et des organismes financeurs. On voit qu'il y a un double intérêt à cette démarche, cela permet de fédérer tout le monde sur un projet partagé. Puis il y a un Comité technique qui travaille pas à pas, notamment en ce moment sur la numérisation, sur la cartographie, sur les réseaux routiers, sur les espaces verts, de manière à mettre en place un plan d'action cohérent. Cette démarche a eu lieu récemment sur Entressen, puisque la FREDON est venue le 16 octobre, en compagnie des agents municipaux concernés. On a réalisé toute la cartographie.

Les actions. Pour novembre 2017, finir cette numérisation. Un Comité de pilotage est prévu en décembre. A partir de janvier, il y a le démarrage de la formation des agents, des réunions d'information et d'accompagnement. FREDON va nous restituer son étude complète en février. Après, on sera dans la phase opérationnelle, dans la mise en œuvre des pratiques et l'accompagnement. L'objectif à un an, soit dès 2019 : appel au label « Terre saine ».

Je suis à votre disposition s'il y a des questions. (Pas d'observation.)

- **Construction d'une chambre funéraire**

Mme JOULIA.- Pour améliorer le service funéraire et l'offre aux habitants, la Municipalité a décidé de construire une nouvelle chambre funéraire et de revaloriser et réhabiliter les locaux anciens.

Le premier volet concerne la construction de la chambre funéraire qui comprend quatre entités. Une entité publique avec un hall d'accueil, un salon dit « Salon neutre », quatre salons de présentation, une salle des hommages. Une entité technique avec un laboratoire, un local des produits infectieux et un local pour les cercueils. Une entité dédiée au personnel : bureaux, salle de repos, vestiaires, une salle de montage et une salle de stockage des cercueils, et un garage. En quatrième point, ce sont les aménagements extérieurs du parvis et du parking technique intérieur.

Le deuxième volet concerne la réhabilitation des salons de présentation existants. Les deux salons qui existaient seront réhabilités en une salle d'attente du public et en locaux techniques et de traitement des extérieurs. La réhabilitation des deux salons de présentation comprend deux bâtis de 85 m² et 67 m². L'aménagement du jardin des souvenirs est aussi prévu, ainsi que la réhabilitation du parking existant, il y a 2 500 m². Enfin, la revalorisation des circulations extérieures est également prévue, soit 3 500 m². Le tout pour une estimation prévisionnelle des travaux de 2,1 M€. Ce sont des travaux conséquents, mais ils étaient absolument indispensables. C'est aux Maurettes, ce n'est pas pour Entressen. Mais cela va venir. Pour Entressen, c'est bientôt.

Mme TRAMONTIN.- Les communications étant achevées, nous allons commencer l'ordre du jour. Et effectivement, en premier point, la réhabilitation du cimetière d'Entressen. On est dans la continuité.

Avant de démarrer la réhabilitation du cimetière, juste deux mots sur la façon dont est composé l'ordre du jour. Je ne compose pas seule l'ordre du jour du Conseil de quartier. Je pense qu'il est important que l'Assemblée sache que quelques semaines avant le Conseil de quartier on organise une réunion préparatoire à l'ordre du jour en mairie d'Entressen, à laquelle participe, *de facto*, l'ensemble des Présidents de CIQ. C'était une volonté de ma part puisque c'est par ce biais que l'ensemble des informations des quartiers remonte. Chaque fois nous prenons deux membres des différents Conseils et ainsi de suite, cela tourne sur les membres des différents collèges. *In fine*, l'objectif est que tout le monde puisse participer à une réunion de préparation et que les points à l'ordre du jour soient partagés par nous tous.

- **Réhabilitation du cimetière**

Mme TRAMONTIN.- Régulièrement, au gré des manifestations ou de mes permanences, on nous demande où en est la réhabilitation du cimetière d'Entressen, car il y a encore quelques mois, on a eu un certain nombre de problématiques concernant le réseau d'eau. La Ville d'Istres ayant engagé une réhabilitation de l'ensemble des cimetières de la ville, cela explique que le dossier techniquement et financièrement est plus lourd à monter. La Ville a demandé une assistance à maîtrise d'ouvrage à un cabinet spécialisé. Je vais vous donner dans les grandes lignes ce qui a été demandé à ce cabinet : prendre en considération dans ce projet les voiries intérieures, les différents réseaux d'eau (pluvial, alimentation des fontaines), les espaces verts, les clôtures et portails, la signalétique et le mobilier, les bâtiments existants et les constructions diverses, ainsi que l'accès aux personnes à mobilité réduite. Ce cabinet qui va être désigné début 2018 définira la teneur du marché et les travaux correspondants. On peut espérer que les travaux débutent courant deuxième semestre 2018. Vous avez la vision globale du phasage de l'ensemble de la réhabilitation des cimetières de la ville. Y a-t-il des questions sur ce sujet ? (Pas d'observation.)

Pour finaliser complètement ce dossier, nous nous sommes rendus à l'entrée du cimetière, M. Éric Casado, Adjoint à l'Urbanisme, avec un certain nombre de techniciens des services techniques et moi-même, car nous avons souvent été sollicités pour des questions de sécurité. Maintenant que les riverains du Chardon-Marie, le nouveau lotissement juste en face de la déchèterie, ont pris possession de leur habitation, on s'aperçoit que la circulation est grandissante sur cet axe. En effet, les gens ne reprennent pas par l'avenue de La Crau, ils passent par la draille du cimetière pour rejoindre la sortie d'Entressen. M. Casado vous en parlera quand il nous parlera de tous les travaux, on s'est rendu sur place pour étudier les problèmes de sécurité à la sortie du cimetière.

- **Dénomination de la draille du cimetière jusqu'à la draille du Very**

Mme TRAMONTIN.- On reste dans le même endroit. Cette voie étant de plus en plus empruntée, elle était nommée jusqu'au niveau du cimetière, c'est la draille du cimetière. Une fois le cimetière passé, jusqu'à la jonction de la draille du Very, pour sortir du village, elle n'était plus nommée. C'était le *no man's land*. Par conséquent, pour les riverains, pour les secours, pour un certain nombre d'institutions et d'organisations, il faut la renommer. Elle s'appellera draille du cimetière, on la prolonge jusqu'au bout. C'est logique. Je crois que cette draille va aussi faire l'objet de travaux de réhabilitation au niveau de la chaussée, puisque cela devient une voie de circulation. On ne peut pas la laisser dans cet état, elle est dans la programmation de M. Casado.

- **Travaux de dévoiement du réseau d'assainissement lotissement Les Pérounes**

Mme TRAMONTIN.- Vous avez pu constater que devant l'école La Clé des Champs la voie était bien ouverte, que les travaux allaient bon train, que la circulation était alternée et que cela posait quelques soucis de circulation aux horaires d'entrée et de sortie de l'école. Je vais laisser la parole à M. Raphaël Carboni qui va vous donner la teneur de ces travaux.

M. CARBONI.- Je vous fais un petit historique. En 2015, M. Chabalière, Président du CIQ Piboules-Pérounes, avait alerté les services des collectivités territoriales, en l'occurrence le Conseil de Territoire et l'exploitant du réseau des eaux usées, sur les débordements d'assainissement que subissaient les riverains du quartier. Suite à cela, M. le maire a demandé aux services techniques du Conseil de Territoire, en collaboration avec la société SUEZ, de procéder à plusieurs opérations. Un premier diagnostic sur l'ensemble des collecteurs d'assainissement par inspection vidéo a été fait. Une reprise de l'étanchéité des canalisations par chemisage intérieur a aussi été effectuée. Troisième point, les pompes de relevage et les conduites de refoulement de la station des Piboules ont été changées. Ensuite, les connexions entre le réseau pluvial et l'assainissement ont été recherchées pour éviter toute fuite. Enfin, les travaux qui sont engagés actuellement, il s'agit de la réalisation d'une conduite de délestage dans le cas où il y aurait une panne sur la station de délestage. Tous ces travaux vont permettre de sécuriser le fonctionnement du poste de délestage, puisque les pompes ont été changées, normalement on n'est plus assujéti à des problèmes électriques, d'éviter les débordements chez les particuliers en cas de coupures électriques, et surtout, de dévier les effluents vers le réseau de délestage lors de gros orages. C'est-à-dire que lorsqu'il va pleuvoir, l'eau sera automatiquement délestée vers le réseau.

M. TREMOUILLE.- Au niveau des odeurs, ne peut-on pas faire quelque chose ?

M. CARBONI.- S'il n'y a plus de débordements, il ne devrait plus y avoir d'odeurs.

M. TREMOUILLE.- Quand il y a le mistral, il y a des odeurs.

M. CARBONI.- Ce n'est peut-être pas le même problème. Sur ce point, je n'ai pas de réponse.

Mme TRAMONTIN.- De quel quartier parlez-vous ?

M. TREMOUILLE.- Quartier de la gare.

Mme TRAMONTIN.- Là on est aux Pérounes. Je me disais « *Les odeurs des Pérounes jusqu'à chez M. Tremouille* »... C'est la raison pour laquelle je vous pose la question, sinon, ce sont des odeurs persistantes de là-bas.

- **Réhabilitation du boulodrome – Planning des travaux**

Mme TRAMONTIN.- On a déjà abordé le sujet lors de votre dernière Assemblée générale. Pour les informations complémentaires et plus officielles, pour l'ensemble de l'Assemblée, le boulodrome a fait l'objet d'une réhabilitation au niveau des terrains. M. le maire s'était aussi engagé à réhabiliter le local, car cela devenait plus que nécessaire. Le début des travaux est prévu début janvier 2018 avec un achèvement envisagé deuxième quinzaine de mars. Le coût des travaux se monte à 304 878 € TTC. Comme le fait si bien la Ville d'Istres quand elle se lance dans une réhabilitation, c'est une réhabilitation. Le maître d'ouvrage est la Ville d'Istres. Quand on y ajoute quelques aléas supplémentaires, le coût de l'opération s'élève à 359 706 €. M. Casado vous délivre en avant-première le projet, on vous le fait passer pour que vous puissiez le consulter. Je pense que La Boule Sauvage sera ravie de voir que le *timing* est respecté et que tout sera en place pour le démarrage de sa saison, car c'était ce qui les souciait ces derniers temps. On vous fait passer le projet, cela se passe de commentaires quand vous voyez le local qui va arriver. Y a-t-il des questions ?

M. GRANIER.- Effectivement, on était inquiet sur le planning des travaux annoncés parce que l'on nous avait annoncé des débuts de travaux ce trimestre et l'on ne voyait rien arriver. Vous venez de nous rassurer, merci de cette annonce. Cependant, on aimerait souligner qu'en 2018 La Boule Sauvage va fêter ses 70 ans. On a lancé les demandes officielles pour notre planning et nos concours officiels qui seront validés le 2 décembre par le Comité départemental bouliste. Or, notre premier trophée, qui est le trophée François Bernardini, aura lieu le 24 mars. À une semaine près, on peut être juste. Même si l'on est rassuré et que l'on pense que les travaux arriveront à l'heure, on a sollicité un rendez-vous auprès de vos services pour rencontrer Céline et Jean-Louis afin d'anticiper pour avoir une solution de repli, s'il le faut, sur le village, pour organiser cette manifestation.

Mme TRAMONTIN.- Il y aura sûrement des aléas. On sait tous que dans les constructions ou les réhabilitations il y a des aléas techniques, des aléas climatiques. Vous avez le premier concours le 24 mars, on est sur un achèvement envisagé deuxième quinzaine de mars, même avec les aléas, le plus gros sera fait. À mon sens, on sera sur de la finition. Surtout, comme le dit M. Casado, que c'est du modulaire. Les choses vont arriver pratiquement montées, ils n'auront plus qu'à emboîter. C'est le principe de ce genre de construction. Je ne m'inquiète pas plus que cela sur l'organisation de votre première manifestation le 24 mars. Je ne sais pas ce que M. Derot en pense.

M. DEROT.- J'ai confiance aux techniciens. Je pense que dans le prévisionnel ils ont intégré un certain nombre d'aléas qui arrivent toujours sur les travaux. Il n'y a pas de raison d'être inquiet. Après, je comprends, une semaine, cela peut paraître court. Mais, si le boulodrome n'est pas disponible à ce moment-là, on se verra rapidement pour organiser quelque chose pour permettre au concours de se dérouler. Il n'y a pas de souci.

Mme TRAMONTIN.- Comme le dit très justement Mme Joulia, on peut envisager de tous se rencontrer pour faire un point début mars et faire un planning jour, afin de voir où nous en sommes et de quelle manière vous pouvez monter votre manifestation. Rendez-vous est pris début mars, Monsieur Derot.

M. DEROT.- On se verra avant.

- **Aménagement d'un trottoir depuis le bâtiment des services techniques municipaux jusqu'à la salle La Grange**

Mme TRAMONTIN.- En général, la période étant plus froide en hiver, peu de gens se rendent à pied aux manifestations qui se déroulent à La Grange. Mais, dès que la belle saison arrive et que le programme de La Grange est annoncé, on voit régulièrement des lignes de piétons migrer vers La Grange pour assister aux différentes manifestations. Il nous appartient de mettre cet endroit en sécurité. Je laisse la parole à M. Éric Casado.

M. CASADO.- Je suis embêté, même si c'est chez M. Tremouille, on ne pourra pas faire cet aménagement cette année. Malheureusement, on a parlé tout à l'heure des cimetières, il faut réhabiliter complètement la draille du cimetière. Au départ, on avait prévu de faire une seule partie en bicouche, mais on va aller jusqu'au Mas Chauvet, avec des trottoirs. Je crois que l'on en a pour 250 000 €, on ne pourra pas faire cet aménagement jusqu'à La Grange. Mais je crois que tu avais une solution intermédiaire avec un cheminement intérieur qui permet de mettre les piétons en sécurité.

La draille du cimetière aussi, notamment avec les nouveaux lotissements. Après, le budget n'est pas extensible, il faut faire des choix sur les priorités. Il m'a semblé qu'il était plus utile de faire la draille du cimetière cette année, puisqu'il y avait une solution alternative pour aller à La Grange à l'intérieur du parking. Il faudra le matérialiser, il y aura des petits aménagements à faire, mais cela permet de reculer et de l'envisager pour l'année 2019. Je vous donne quand même le montant des travaux, 99 376 €.

Il faudra toutefois se poser la question, parce que buser la partie ouverte jusqu'à La Grange, c'est une chose, mais en revanche, il y a quand même un problème de sécurité en amont. En effet, aujourd'hui, si vous passez sur les trottoirs de l'avenue de La Crau, les voitures y sont garées dessus, entre les platanes, cela veut dire que les trottoirs ne sont pas praticables. D'autant que certains platanes ont des racines qui se sont développées. Cela veut aussi dire qu'il faudra traiter cette partie. Sinon, cela ne sert à rien d'avoir un trottoir propre. C'est donc un projet plus global qui sera peut-être envisagé.

Mme TRAMONTIN.- Pour rappel, le cheminement que nous avons imaginé en attendant que les travaux aient lieu, c'est une fois que vous êtes au niveau des services techniques, au lieu de continuer tout droit sur l'avenue de La Crau, on va prendre sur le stade et passer le long des barrières du stade pour rentrer par l'arrière de La Grange. Ce cheminement est sécurisé car, en principe, les véhicules n'y accèdent pas. Maintenant, il va falloir que l'on matérialise un certain nombre de choses au sol.

M. TRIELLI.- Est-ce qu'il sera éclairé ?

Mme TRAMONTIN.- Le cheminement provisoire, non. Après, il faudra réfléchir à un marquage au sol pour que tout le monde emprunte le même cheminement. Peut-être des choses fluorescentes, si cela existe.

- **Rénovation réseau ERDF rue du Serpolet**

Mme TRAMONTIN.- À l'occasion de l'une de mes permanences, j'ai reçu un certain nombre d'habitants de cette rue du Serpolet, au Gros Chêne, qui vivent depuis quelques mois des surtensions ayant pour conséquence, une fois de faire griller le frigo, une autre fois d'endommager la machine à laver, la troisième fois de mettre hors service le système de climatisation. Les services de la Ville sont intervenus auprès d'ERDF, les travaux sont programmés par la société ENEDIS à compter de mars 2018 pour remplacer le vieux câble défectueux. Je ne sais pas s'il y a des gens du Serpolet, mais M. Greffier qui habite au Gros Chêne portera la nouvelle.

M. Imbert va nous donner une précision technique sur ce dossier.

M. IMBERT.- Un point technique. Il y a 3 ans, on a eu ce souci au lotissement des Gargouilles à Istres. Les administrés ne comprenaient pas que, dans la même rue, certains avaient des problèmes de surtensions et d'autres des problèmes de sous-tensions. Alors, je vous apporte cet élément technique simple. Ce vieux câble a un neutre, que l'on appelle périphérique, et avec le temps, avec les affaissements et tassements de terrain, ce neutre arrive à rupture. Or le problème, quand on perd une phase, il ne se passe pas grand-chose, hormis que l'on n'a plus de courant, mais quand on perd un neutre, il y a un déséquilibre vectoriel. Je ne rentrerai pas trop dans les détails, mais vous avez une phase 1 qui monte de 230 à 400 volts, et à l'inverse, vous allez avoir une phase 3 qui va passer de 230 volts à 110 volts. Cela explique les problèmes de surtensions, mais aussi de sous-tensions.

- **Mode de collecte des ordures ménagères**

Mme TRAMONTIN.- Vous connaissez les emplacements des PAV sur Entressen, je ne vais pas vous dresser à nouveau la liste. Il y a des PAV performants et d'autres moins performants. C'est ce que j'ai appris dans ce rapport. Je vais quand même vous les donner, comme vous habitez tous dans des quartiers différents.

Les PAV les plus performants, donc les meilleurs élèves en termes de tri sélectif : numéro un, l'école de La Clé des Champs. Cela ne m'étonne pas, parce que si vous faites le tour à la fin du week-end, les PAV sont pleins et les containers à côté sont plus que pleins, et même parfois, voire souvent, car je fais le tour le dimanche soir, il y a des choses à côté. Et sur le muret, c'est le vide-grenier. C'est-à-dire que les choses que les gens n'ont pas voulu jeter, ils se sont dit « *Cela peut resservir à quelqu'un* » et les ont délicatement posées sur le muret. Faites un tour le dimanche soir, c'est sympa. Parmi les plus performants il y a aussi l'allée du Gros Chêne, la place Lou Blagaïre, et l'allée des Ginestes.

Les moins performants : allée des Pommiers, la gare –Monsieur Tremouille, il faut travailler sur le tri sélectif dans votre quartier– bizarrement la déchèterie, et le boulevard des Ginestes.

Ce qui est logique dans la liste que je viens de vous donner, c'est que les PAV les plus performants sont ceux qui se trouvent sur la voie de circulation qui fait le tour d'Entressen. Dans la société dans laquelle on vit, on met tout dans la voiture, on s'arrête au premier PAV que l'on voit et l'on décharge tout. Ceci explique cela. Je laisse la parole à M. Garcia.

M. GARCIA.- Pour être davantage optimiste, il faut dire qu'à l'allée des Pommiers et au boulevard des Ginestes cette mise en place n'est effective que depuis un an, il y a peut-être un effet d'habitude qu'il va falloir travailler. Et pour la déchèterie, les horaires d'ouverture sont limités, ceci peut expliquer cela.

J'aimerais rajouter plusieurs choses pour que vous compreniez bien. Quand on dit PAV (Point d'Apport Volontaire), on est sûr de la collecte sélective. On va avoir du verre, des EMR (Emballages Ménagers Recyclables), des cartons, etc. Il y en a 12 sur Entressen, c'est un maillage intéressant. Et à côté de cela, vous avez des bacs de collecte OM (Ordures Ménagères) que l'on peut retrouver, soit à côté des PAV, soit sur des bornes de regroupement. Autant que faire se peut, on essaye d'avoir une proximité immédiate pour que le geste de tri soit facilité. C'est le travail que l'on a fait avec la Régie des déchets. C'est le préalable. Paradoxalement –mais cela existe aussi sur quelques rues d'Istres (très peu)– il n'y a que sur les quartiers des Aubargues et la rue des Farigoules –qui sont en collecte C5, c'est-à-dire que l'on intervient tous les jours– où l'on est encore sur du porte-à-porte en poubelle à main ordures ménagères. C'est comme ça, je n'ai pas trouvé l'explication. Sur Istres on va aussi retrouver des rues, sur les Quatre vents, sur les Narcisses.

Aujourd'hui, on souhaite acter qu'il y a des contraintes qui ne permettent plus de continuer cette collecte en porte-à-porte. Les raisons, que vous comprendrez, sont les suivantes : il y a des impasses qui desservent ces quartiers qui obligent les chauffeurs à effectuer des marches arrière, ce qui est strictement interdit. En plus, compliquées par des stationnements gênants, qui sont à moitié sur le trottoir, à moitié sur les rues. Imaginez tous les risques encourus. Cela se faisait tant bien que mal. Qui plus est, vous savez tous que nous sommes passés dans un cadre métropolitain avec des CHSCT prégnants qui ont mis le doigt sur des points qu'ils considèrent comme des dysfonctionnements. Il y a même eu un droit de retrait des agents que nous sommes arrivés à régler. L'addition de tous ces problèmes ne permet plus de continuer à effectuer ce service particulier en porte-à-porte. Par conséquent, nous sommes en train de travailler sur des bornes de regroupement de proximité, comme nous l'avons fait sur les autres quartiers. Nous allons faire des propositions qui seront soumises à Mme l'Adjointe de quartier et à M. le maire, afin de vous faire une communication. La date n'est pas arrêtée. L'objectif n'est pas de changer du jour au lendemain, mais il est clair que l'on ne pourra pas durer très longtemps dans ce cadre-là et l'on envisage certainement cela pour une mise en œuvre début janvier.

Mme TRAMONTIN.- Monsieur Garcia, il serait bien que l'on puisse associer à nos réflexions respectives Mme Esteban, qui est la Présidente du Comité d'intérêt de quartier Arènes Aubargues Pommiers, pour pouvoir avoir un relais sur le terrain avec les habitants.

M. GARCIA.- Avec grand plaisir. C'est noté.

Mme SORIA.- Et pour les Farigoules ?

Mme TRAMONTIN.- Et pour les Farigoules, Mme Soria, bien sûr. Excusez-moi, Madame Soria.

Mme SORIA.- Ce n'est pas grave. Mais j'ai une objection. Car déjà, la poubelle ne passe pas partout dans la rue des Farigoules.

Mme TRAMONTIN.- Là, elle ne passera plus du tout.

Mme SORIA.- Deuxièmement, là où elle passe, ce ne sont que des personnes âgées ou handicapées. Pour l'instant ça leur rendait de grands services. Cela va faire une révolution.

Mme TRAMONTIN.- M. Garcia vient de vous expliquer que l'objectif est que l'on fasse les choses dans la concertation. Vous serez donc associée à la réflexion. Et l'objectif étant bien sûr de rendre un service aux administrés, si, comme vous le dites, il y a beaucoup de personnes âgées et de personnes à mobilité réduite sur cette rue, on n'ira pas leur poser un container à 800 m du lieu d'habitation. Nous serons très attentifs à ce genre de choses.

M. GARCIA.- Pour vous rassurer, n'ayez aucune crainte car on le fera intelligemment avec vous, bien évidemment. Sachez que l'année dernière on a réformé toute la collecte sélective de Port-Saint-Louis où l'on partait du sac qui était accroché au portail et l'on est passé sur des bornes de regroupement sur l'ensemble de Port-Saint-Louis. On a traité tous ces problèmes de handicap, de personnes âgées, etc. Cela se passe très bien, il n'y a pas de raison pour que cela ne se passe pas de cette manière sur Entressen.

Mme SLOTALA.- Ces questions sur les déchets me tiennent à cœur. J'habite dans un quartier où effectivement la collecte est très compliquée. Elle se fait une fois par semaine, mais on comprend, c'est très compliqué une marche arrière, etc., il n'y a pas de souci. Ce qui me perturbe le plus c'est le manque de citoyenneté des individus, et ce qui me choque c'est que finalement, les collecteurs ramassent tout. Or, il y a des poubelles avec des branches de 2 m qui dépassent, du verre... Cela me met hors de moi et je voulais le dire. C'est mon petit coup de gueule. Ils n'ont peut-être pas le choix, ils ont peut-être des consignes de tout ramasser. J'ai des voisins qui ont vidé leur maison, ils ont tout mis sur le trottoir, tout a été ramassé. Je me dis que ce n'est pas normal.

M. GARCIA.- Merci de préciser ce point. Malheureusement, on le déplore aussi, et il y aura une démarche de pédagogie. Sachez que dans ces poubelles à main, censées prendre des ordures ménagères, on retrouve des déchets verts, des gravats, tout ce que vous pouvez imaginer. Cela rend le tri impossible. C'est un élément supplémentaire, mais aujourd'hui, l'élément déterminant est édicté pour la sécurité des personnes.

Mme TRAMONTIN.- C'est peut-être une action citoyenne à envisager avec les écoles pour qu'ils diffusent l'information, car cela passe mieux par les petits.

Je laisse la parole à M. Casado pour le bilan « Allô travaux », « Allô quiétude », et propreté justement.

II. BILAN ALLO TRAVAUX, BILAN ALLO QUITUDE, PROPRETE ET VISITES DE QUARTIER

M. CASADO.- C'est bizarre parce que l'on parle de propreté, mais je vois que du 1^{er} janvier au 31 octobre 2017 il y a eu 228 passages du contrôleur et il n'a pas relevé de dépôts sauvages. Cela veut dire qu'effectivement on ramasse et que si on les avait laissés il en aurait peut-être contrôlé plus que cela.

Du 1^{er} janvier au 31 octobre 2017, le maire a adressé 125 courriers à destination des habitants des quartiers d'Entressen. On a eu une campagne d'enlèvement de tags où l'on n'a enlevé que 6 tags, le 26 septembre.

Concernant « Allô travaux », 159 appels pour les quartiers d'Entressen sur les 2 874 reçus sur l'ensemble de la ville d'Istres. Cela représente 5,5 %, principalement émis par les habitants du Gros Chêne pour 28 %, et des Aubargues pour 25 %. Ils portent principalement sur des problèmes d'espaces verts pour 41 %, et d'éclairage public pour 36 %.

Concernant « Allô quiétude », même période, 16 appels pour les quartiers d'Entressen sur les 403 appels reçus. Cela représente 4 %. Ils sont principalement émis par les habitants des Aubargues pour 31 %, essentiellement sur des problèmes de nuisances sonores pour 37 %, et des problèmes de voisinage pour 25 %.

Concernant les travaux un peu plus importants, depuis le dernier Conseil nous avons réalisé ou nous sommes en cours de réalisation d'une quinzaine d'opérations à hauteur de 427 000 €. J'ai le détail, si les CIQ veulent venir me voir après, je leur donnerai, mais ils ont dû le voir puisque cela se passe dans leurs quartiers.

Concernant 2018, une vingtaine d'opérations sont enregistrées et pour lesquelles il faudra aussi établir des priorités, car le budget n'est pas extensible. On en discutait tout à l'heure, nous avons déjà convenu d'engager pour 2018 des travaux de rénovation de la draille du cimetière jusqu'à la draille du Very, en passant devant le cimetière où l'on réalisera un trottoir, et en face on aménagera un petit parking. Aujourd'hui c'est un peu délaissé, donc un aménagement paysager avec un parking. Il y en a pour 200 000 € au bas mot.

On prévoit aussi d'engager des travaux sur le croisement du Mas Pointu et du Mas Chauvet, là où s'est produit un accident mortel il y a quelques années. On va complètement revoir ce carrefour avec un plateau traversant, avec des aménagements, tout cela pour 66 000 €.

Enfin, on l'avait programmée mais l'on n'a pas pu la faire, la placette des Lauriers. Il y en a pour 43 000 €. Ces travaux seront également engagés en 2018.

Cela fait près de 300 000 €. Il ne restera pas grand-chose, c'est la raison pour laquelle on ne peut pas faire l'aménagement jusqu'à La Grange. Toutefois, on pourra certainement réaliser des petites opérations dans les quartiers, mais l'on est vraiment limité au niveau des gros travaux. Sachez quand même qu'il y a une vingtaine d'opérations qui représentent 1,3 M€, c'est presque le budget de la voirie.

M. TREMOUILLE.- Est-ce que le projet du trottoir au cimetière prévoit de raccorder jusqu'au trottoir d'Entressen ?

M. CASADO.- Du Mas Chauvet ?

M. TREMOUILLE.- Oui, mais du cimetière, ensuite on passe devant le lotissement, le trottoir est « presque » fait. Après, un peu plus loin, il n'y a carrément pas la place de faire un trottoir. Il y a des travaux un peu plus importants pour venir rattraper le trottoir existant.

M. CASADO.- Je n'ai pas le profil en travers des travaux qui sont à réaliser, mais je sais que l'on part de la draille du Very jusqu'après le cimetière. Je ne sais pas exactement où cela s'arrête.

M. TREMOUILLE.- On ne parle pas de la même chose. Vous parlez de la route ?

M. CASADO.- De la route et du trottoir côté cimetière. Aujourd'hui il n'y a pas de trottoir. Quand on sort du cimetière on est directement sur la voirie. On prévoit donc de faire un trottoir.

M. TREMOUILLE.- C'est quoi le trottoir du cimetière ? Est-ce un trottoir juste devant le cimetière ou est-ce un trottoir qui s'en va et qui revient jusqu'à... ?

M. CASADO.- Devant le cimetière, c'est tout. Sinon il y a 2 km de trottoir, puisqu'il faudrait aussi que l'on aménage la draille du Very.

M. TREMOUILLE.- Peu de monde vient à pied depuis la draille du Very. C'est plutôt entre le chemin du Mas de Chauvet, où il y a un trottoir qui est à l'intersection, et après il y a 300 m qui sont très mauvais, car il n'y a rien. Ensuite, on arrive devant le nouveau lotissement, où là, l'emplacement du trottoir est déjà presque fait.

M. CASADO.- C'est là que l'on prévoit l'aménagement du parking.

M. TREMOUILLE.- Voilà, et c'est là qu'il faudrait...

M. CASADO.- Je n'ai pas le détail du profil en travers de la voirie, mais dès que j'aurai quelque chose je t'en parlerai, on verra cela ensemble.

M. TREMOUILLE.- D'accord.

M. CASADO.- De toute façon la rénovation de la chaussée de toute cette partie jusqu'après le cimetière, avec le trottoir devant le cimetière et le parking en face, il y en a déjà pour plus de 200 000 €. Il faut comprendre. Si l'on me dit « *On préfère ne pas faire la draille du Very mais plutôt faire le trottoir* », je n'y vois pas d'inconvénient, mais il faut rester cohérent dans les travaux. Quand on fait venir l'enrobé...

M. TREMOUILLE.- Je comprends tout à fait. C'est bien l'idée du trottoir devant le cimetière, mais d'un autre côté, si le trottoir ne débouche nulle part, on déplace le danger.

M. CASADO.- C'est pour éviter que les gens sortent directement sur la voirie à partir du cimetière. Après, le cheminement est différent.

M. TREMOUILLE.- La finalité est quand même d'avoir un trottoir qui part de la mairie et qui va au cimetière.

Mme TRAMONTIN.- Oui, mais après, comme le disait Éric, il est important de traiter la draille du cimetière jusqu'à l'intersection de la draille du Very où l'on a le pesage public. Il faut appréhender le fait que l'on ait encore un caractère agricole sur Entressen et que les agriculteurs éprouvent actuellement les pires difficultés du monde à aller peser les camions de foin, car tout est complètement défoncé là-bas.

III. QUESTIONS ECRITES OU ORALES

Mme TRAMONTIN.- Il y avait une question écrite mais on ne va pas la reprendre puisqu'elle parlait des aménagements à la sortie du cimetière, le trottoir, la voie qui se rétrécit, les chicanes, tout ce qui va être mis en place pour réduire la vitesse et pour mettre en sécurité les entrées et sorties du cimetière. Je pense qu'on les a déjà largement abordés.

IV. FESTIVITES ORGANISEES PAR LA VILLE ET PROGRAMMES FESTIFS DES ASSOCIATIONS ET ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES

Mme TRAMONTIN.- Mme Imbert-Caponi, qui nous a si bien expliqué la genèse de Dinausor'Istres, va nous donner le programme des manifestations.

Mme IMBERT-CAPONI.- A quelques semaines de Noël, nous allons rentrer dans une période festive. Ce matin nous avons eu une conférence de presse avec le journal La Provence qui, demain ou ces prochains jours, va vous expliquer tout ce qui va se passer dans cette grande ville étalée d'Istres, puisqu'il y aura tout ce qui va être proposé sur Istres mais également à Entressen.

Le point très important c'est le 1^{er} décembre où l'on invite tout le monde à venir sur Istres, devant le portail d'Arles, à 18h30, pour le lancement des illuminations. Ce sera un spectacle complètement inédit sur le portail d'Arles, qui mêle un grand nombre de nouvelles technologies. Je vous invite à venir le 1^{er} décembre.

Pour se concentrer davantage sur Entressen, le mercredi 13 décembre, à 15h, il y aura des ateliers créatifs avec la médiathèque.

Le 16 décembre, Bébés conteurs, également avec la médiathèque.

Le dimanche 17 décembre, le Marché de Noël avec le Comité des fêtes d'Entressen. Un concert de Gospel est aussi organisé à La Grange avec le Comité des fêtes et l'Office de tourisme.

Le 19 décembre, à 18h, le Chemin des crèches.

Et la soirée calendale, le 22 décembre.

Sur la ville d'Istres –je sais bien qu'Entressen fait partie d'Istres, mais c'est pour faire le distinguo– vous allez avoir le Village de Noël qui va ouvrir à partir du 1^{er} décembre, ce sont les petits chalets avec des artisans. Cette année, la nouveauté c'est que vous allez en avoir sur les allées Jean Jaurès, mais également sur l'esplanade Bernardin Laugier, avec tout un dispositif de manèges de Noël, également à partir du 1^{er} décembre. Le petit train, avec l'Association des commerçants, débutera à partir du 15 décembre. Cette année, les vacances de Noël tombent bizarrement, parce que cela démarre le jour de Noël, il a fallu faire des aménagements par rapport aux animations que l'on proposait d'ordinaire. De ce fait, le petit train qui est mis en place avec les commerçants démarrera à partir du 15 décembre et proposera des petits tours gratuits autour du centre-ville d'Istres et vous amènera d'un point à un autre. Rendez-vous à ne pas louer, la grande parade de Noël, le 23 décembre, à 18h. Du 23 décembre au 7 janvier, il y aura également une piste de luge.

Toujours dans le dispositif de Noël à Istres, vous avez la possibilité d'acheter un ticket pour la patinoire qui va vous servir aussi pour le carrousel et également pour un autre petit manège qui est sur les allées Jean Jaurès. Pour les manèges qui seront en bas, sur l'esplanade Charles de Gaulle, cela fera partie d'un autre dispositif, ce sera une autre billetterie. Ce dispositif est fait avec la personne qui organise le Marché de Noël.

Puis les Ateliers de Noël que nous organisons à l'Office de tourisme, tous les samedis et mercredis du mois de décembre, et après, pendant les vacances, tous les jours, nous aurons un grand nombre d'ateliers. Ils se dérouleront à l'ancien Hôtel de Ville, à la Maison des traditions, où il y aura des contes, des ateliers de maquillage, de la poterie et autres.

Vous allez avoir toute l'information bientôt sur les sites Internet de la Ville et de l'Office de tourisme. Les flyers sont en train de se préparer. Demain ou dans les prochains jours, La Provence va faire une belle annonce sur tout ce qui va se passer. N'hésitez pas à nous contacter à l'Office de tourisme. Merci.

Mme TRAMONTIN.- Merci, Carine. La parole est à vous pour annoncer vos manifestations ou délivrer des informations, comme vous le souhaitez.

Mme SLOTALA.- Comme Laurent Allione n'est pas là, je vais annoncer la soirée Beaujolais qui aura lieu samedi à La Grange, dont les dividendes seront reversés au Téléthon. Côté centre social, notre traditionnel spectacle d'humour dans 15 jours, avec une soirée originale, plutôt cabaret, avec de l'humour, de la musique et de la peinture en direct où l'on mettra en valeur nos peintres de la structure.

Je voulais parler de quelques animations un peu innovantes au niveau de la structure. Les centres sociaux, comme toutes les structures et collectivités, ont des moyens financiers en baisse considérable et l'on a recentré notre activité, nos options, sur des actions plutôt citoyennes, sur des démarches solidaires, qui ont démarré par un jardin partagé, inauguré pendant les vacances de la Toussaint avec quelques familles. Cela a été un beau moment. On a une autre animation qui s'appelle Repair Café, qui a commencé cette semaine, où l'on peut venir avec un appareil électroménager, il y a une personne qui va vous apprendre à le réparer, pour ne plus gaspiller, ne plus tout jeter. Puis plein d'autres choses dans cette démarche solidaire et écocitoyenne, des renseignements sont à l'accueil du centre social. Voilà pour l'essentiel.

Je peux peut-être faire une annonce sportive, puisque je suis Présidente du centre social mais je suis aussi Secrétaire du club de kayak. Nous avons deux jeunes athlètes qui partent faire les championnats du monde de kayak free-style en Argentine. (*Applaudissements.*) L'un d'entre eux est mon fils, je suis donc fière. Ce sont deux Istréens, Olivier Kremer et Valentin Parasme. Valentin Parasme est même Istréen et Entressenois puisqu'il a un parent dans chaque.

M. MOULIN.- Bonsoir à tous, je me présente, je suis l'ancien Président de l'Étoile sportive. Je rebondis concernant le Téléthon et je me fais le porte-parole de ce qui va être organisé cette année. D'habitude on démarrait le Téléthon le vendredi soir par une soirée d'inauguration, cette année, tout va se concentrer plutôt le samedi, sur la place Lou Blagaïre, et le vendredi soir on gardera le tournoi de futsal organisé par le CSAPM. Il aura donc lieu le vendredi 8 décembre de 20h à 1h du matin.

Le samedi 9 c'est le jour où la plupart des manifestations va se dérouler. De 9h à 16h, un tournoi de volley au gymnase, comme à l'accoutumée. De 9h à 17h il y aura un marché d'artisans à la Méraviho et peut-être à la chapelle, mais ce sera en fonction du nombre d'artisans. Sur la place Lou Blagaïre, on aura un départ à 14h d'une rando-loisir ouverte à tous. Rando marche, VTT, trottinette, tout ce qui a lieu de locomotion. Elle est organisée par l'Association Carithon. C'est une nouvelle association qui a vu le jour cette année et qui va remplacer le support qu'était l'Étoile sportive pour le Téléthon. En fait, l'Association Carithon est entièrement partie prenante pour le Téléthon, ce sont pratiquement les mêmes personnes qui étaient à l'Étoile et qui s'occupaient du Téléthon avant qui sont maintenant dans cette association. Le départ de la rando-loisir est donc à 14h, à la place Lou Blagaïre, avec une petite participation de 2 € et plus. Évidemment, toutes les rentrées seront reversées entièrement au Téléthon.

Le samedi 9, de 14h à 17h, une kermesse se déroulera directement sur cette même place, avec tous les enfants et les plus grandes personnes du village. Ce même samedi, à la salle des fêtes, à 20h, nous aurons un repas dansant avec de la choucroute, et une animation réalisée par la chorale Istres Temps Libre, le duo Java Bleue, ainsi qu'une animation DJ Enzo.

Le samedi 2 décembre, il y aura également une soirée dansante avec repas à La Grange, et là ce sera une paëlla. Les modalités et les précisions vous seront communiquées sur les réseaux sociaux et par voie d'affiches sur le village et aussi sur Istres.

J'ai fait un zoom uniquement sur Entressen, mais un certain nombre de choses se déroulent aussi sur Istres, dont le club de bridge qui organise aussi un repas dont les bénéfices seront reversés entièrement au Téléthon. Et il y a un spectacle dimanche au théâtre de l'Olivier, mais c'est plein. Voilà pour ce qui est du Téléthon sur Entressen.

M. GRANIER. - En ce qui concerne La Boule Sauvage, pour le week-end du Téléthon, quand vous aurez bien tapé dans le ballon et joué au volley, etc., je vous annonce que La Boule Sauvage organise son loto annuel le dimanche 10 décembre à 16h30 au gymnase Oswaldo Arcelli, avec de nombreux lots : une croisière, comme chaque année, un voyage à Eurodisney... On refait le plein chaque année, on espère que le village répondra encore présent cette année et que l'on sera encore plein.

Au niveau des manifestations liées aux 70 ans de La Boule Sauvage, comme je l'ai dit tout à l'heure, le calendrier départemental ne sera validé que le 2 décembre. En revanche, au niveau régional, l'organisation de deux supers challenges a déjà été validée pour le week-end des 19, 20 et 21 mai. C'est dans le cadre des 70 ans de La Boule Sauvage, c'est la première année qu'on le fait de cette manière, à savoir, deux concours régionaux sur le même week-end : un concours en triplette qui durera sur les 3 jours, et un concours en doublette qui commencera le dimanche et finira le lundi. Dans le cadre de cet événement, on souhaite organiser les finales le lundi dans le centre du village. C'est la raison pour laquelle on va prochainement vous solliciter pour organiser tout cela.

Mme TRAMONTIN. - Merci. Quelqu'un d'autre veut annoncer son programme ?

Mme WORMES. - Il y a juste eu un petit oubli qui a quand même son importance, une manifestation sur le village organisée par le Comité des fêtes le 31 décembre, c'est le réveillon du Nouvel An à La Grange, comme d'habitude. Il va y avoir les informations, les affiches, etc., mais notez-le, il y a encore le réveillon cette année sur le village, le 31 décembre. L'année dernière cela a été une réussite, certains ont dit que c'était formidable. Pour le prix qui est demandé, c'est vraiment très bien. Notez-le et venez réveillonner avec le Comité des fêtes à La Grange le 31 décembre.

Mme TRAMONTIN. - Merci, Michèle, pour cette précision. S'il n'y a plus d'intervention, on va pouvoir clôturer ce Conseil de quartier. Je vous remercie de votre participation et je vous dis à bientôt.

(La séance est levée à 19 heures 40.)